



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pôle de développement de Vennes

Un site pour accueillir les start-ups du domaine de la biotechnologie

Situé à proximité du CHUV, d'instituts de recherche et de laboratoires, le pôle de développement de Vennes a une vocation dans le domaine de la biotechnologie. Trois jeunes entreprises biomédicales viennent de s'installer dans un bâtiment transformé pour pouvoir accueillir des start-ups. D'autres entreprises y emménageront prochainement. En outre, le Canton prépare un plan d'affectation cantonal (PAC) pour légaliser l'affectation de ce secteur.

L'Etat de Vaud est propriétaire des 25 hectares de ce périmètre situé sur les communes d'Epalinges et Lausanne. Baptisé Biopôle de Vennes, il fait partie du pôle de développement ultrastratégique du même nom. Il bénéficie de la jonction autoroutière de Vennes et d'un réseau de transports publics qui s'améliorera avec la réalisation du métro M2, actuellement à l'enquête publique.

L'Etat de Vaud a reconnu la vocation biotechnologique du site et mène actuellement les démarches pour légaliser cette affectation. Un PAC est en cours d'établissement. Il définit les périmètres constructibles (pour une surface de plancher totale de 85'000 m²), les espaces verts, les aménagements extérieurs et les milieux naturels. Il sera soumis à l'enquête publique à la fin novembre 2000.

Dans le périmètre du Biopôle, le bâtiment de l'ancienne imprimerie de la Concorde a été transformé pour pouvoir accueillir des start-ups du domaine biomédical. Ce " bioincubateur " d'entreprises est une première vaudoise ; sa création a été décidée dans le cadre de la politique des pôles de développement économique.

Trois entreprises high tech se sont déjà installées en juin dans le premier niveau du " bioincubateur ". Elles sont issues des divers laboratoires de recherche proches, principalement ceux de l'Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer (ISREC), de l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer et de l'Institut de biochimie de l'Université de

Lausanne. Elles occupent plus d'une vingtaine de postes et ressentent déjà des besoins d'expansion. Trois autres start-ups emménageront dès janvier 2001. Cette première cellule du Biopôle affiche déjà complet !

Selon les prévisions, le Biopôle de Vennes devrait engendrer entre 2000 et 3000 nouveaux emplois au cours des dix prochaines années.

Mme Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du DEC, 021 / 316 60 01

M. Philippe Biéler, chef du DINF, 021 / 316 70 01

M. Philippe Sordet, chef du Service de l'économie, 021 / 316 60 21

Mme Nicole Surchat Vial, responsable de l'aménagement du territoire, 021 / 316 74 44

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 septembre 2000